

**DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE ET
DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉS EN VERTU DE LA LOI
SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS
ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS
(L.R.Q., c. A-2.1, a. 8)**

Je Jean D'Amour, Maire
(nom) (titre)

étant la plus haute autorité au sein de la Ville de Rivière-du-Loup
(organisme)

dont l'adresse est 65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 37, Rivière-du-Loup, Québec, G5R-3Y7

désigne, par la présente, la (les) personne(s) ci-après identifiée(s), responsable(s) au sens de l'article 8 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

NOM : GEORGES DESCHENES

TITRE : AVOCAT, GREFFIER

ADRESSE (lieu de travail) : 65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 37, Rivière-du-Loup, Québec, G5R-3Y7

TÉLÉPHONE (bureau) : 418-867-6700

NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR : 418-862-2817

COURRIEL : georges.deschenes@ville.riviere-du-loup.qc.ca

RESPONSABLE DE : ☒ L'accès aux documents et la protection des renseignements personnels
☐ L'accès aux documents uniquement
☐ La protection des renseignements personnels uniquement
☐ autre (précisez):

Et j'ai signé à Rivière-du-Loup ce 16 ième jour du mois de septembre, 2003.



(Signature de la plus haute autorité de l'organisme)